

L'article **Type de gaz**
5692 **Argon 2.2L**

Section 1 : identifiant de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom IUPAC ARGON

Synonymes --

Numéro CAS 7440-37-1

Numéro EINECS 231-147-0

Numéro index La substance ne figure pas à l'annexe VI

Numéro de enregistrement Exemptions de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2(7), (a) et de l'annexe IV de

REACH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations Découragé

Utilisations identifiées pertinentes: gaz technique – applications industrielles. Applications du Soudage.

Utilisations déconseillées: tous ceux non identifiés comme pertinents.

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur / distributeur :
 KEMPER SRL
 Via Prampolini 1/Q, 43044 Lemignano di Collecchio (PR)
 Tel.: +39 0521-957111 (dalle 8.30 alle 17.00)
 Personne de contact chargée de la SDD : info@kempergroup.it

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

NOM	NATION	TELEPHONE
CEN.NAZ.INFORM.TOSSIC.FOND. S.MAUGERI (CNIT)	IT	+39 0382 24444
CENTRO ANTIVELENI, OSPEDALE NIGUARDA CA' GRANDA	IT	+39 02 66101029
TOX INFO SUISSSE	CH	+41 44 251 51 51
REACH and CLP UK CA Help Desk Health and Safety Executive (HSE)	EN	+44 0151 9515897 / 0151 922 9235
Giftnotruf der Charité – Universitätsmedizin Berlin	DE	+49 030 19240
INRS, Institut National de Recherche et de Sécurité	FR	+33 (0)1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de PARIS	FR	+33 (0)1 40 05 48 48 / (0)1 40 05 41 93
Servicio de Información Toxicológica	ES	+ 34 91 562 04 20
Instituto Nacional de Emergência Médica	PT	+ 351 213 303 271
NATIONAAL VERGIFTIGINGEN INFORMATIE CENTRUM (NVIC)	NL	+31 030 274 8888

Section 2 : identification des dangers

2.1 La classification de la substance ou du mélange

Classification RÈGLEMENT (CE) N. 1272/2008:

Gaz comprimé, H280

2.2 Éléments de l'étiquette



Pictogrammes de danger GHS

Avertissement

Indication de danger

Recommandation de prudence

Attenzione

H280:

P410 + P403:

Il contient du gaz sous pression; il peut exploser si chauffé

Protéger des rayons de soleil. Conserver dans un lieu bien ventilé

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

nom IUPAC: Argon

Numéro index: substance ne figure pas à l'annexe VI, partie 3

Numero CAS: 7440-37-1

Numero EINECS: 231-147-0

Concentration: ≥ 99,99%

Il ne contient pas d'autres produits et/ou impuretés qui influencent la classification du produit

Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconscient.

Déplacer la personne exposée de la zone à l'air frais.

- en cas d'inhalation: retirer la personne dans la zone contaminée. En cas de problèmes persistants: administrer de l'oxygène o

pratique la respiration artificielle. appeler un médecin.

- en contact avec la peau: aucun risque important pour la peau n'est prévu dans des conditions normales d'utilisation.

- en contact avec les yeux: aucun effet indésirable n'est attendu de ce produit.

- en cas d'ingestion: on ne considère pas comme un potentiel d'exposition.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En haute concentration, il peut provoquer asphyxie. Les symptômes peuvent comprendre la perte de mobilité et/ou connaissance.

Déménagement la victime à une zone non contaminée porter appareil respiratoire isolant.

Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

4.3 Indication du possible nécessité de consulter immédiatement un médecin et traitements spéciaux

En général , en cas de doute ou si les symptômes persistent , toujours faire appel à un médecin.

SECTION 5 : mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

On peut utiliser tous les moyens d'extinction connus

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'exposition aux flammes peut causer la rupture ou l'explosion du récipient

5.3 Recommandations pour les pompiers

Refroidir le récipient avec de l'eau d'une position protégée

Si possible, arrêter le débit produit.

Utiliser l'appareil respiratoire autonome dans des espaces exigus.

SECTION 6 : Mesures en cas de libération accidentelle

6.1 Précautions individuelles, les dispositifs et procédures en cas d'urgence

Évacuer le personnel non nécessaire.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone de rejet.

6.2. Précautions pour l'environnement

Essayer de fermer la fuite.

Le gaz est plus lourd que l'air et il s'accumule au niveau du plancher et des zones les plus basses (égouts, sous-sols, caves, etc.).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la bouteille fuit et que la fuite ne peut être colmatée, sortir la bouteille à l'extérieur dans un endroit isolé et la vider dans l'atmosphère.

6.4. Référence à d'autres sections

Vous trouverez des renseignements sur la protection personnelle et l'élimination dans les sections 8 et 13.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ni manger, ni boire et ni fumer dans les zones de travail.

Pour la manipulation des récipients, utiliser des dispositifs de protection individuels adéquats, comme par exemples des chaussures contre les accidents et les gants de travail.

Ne pas laisser le gaz refluer dans le réservoir.

Éviter d'aspirer de l'eau dans le contenant.

N'utiliser que des équipements spécifiques adaptés au produit et à la pression de service.

Ouvrir lentement la vanne pour éviter les coups de bélier.

Éviter tout contact direct avec le produit.

Les conteneurs doivent être manipulés avec précaution, en évitant les chocs violents entre eux ou contre d'autres surfaces, chutes ou autres contraintes mécaniques qui pourraient compromettre leur intégrité et leur résistance.

En cas de doute, contacter le fournisseur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Les bouteilles ne doivent pas être entreposées dans des conditions propices à la corrosion.

Stocker les bouteilles dans un endroit exempt de risques d'incendie et à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation.

Maintenir le récipient au-dessous de 50°C dans une zone bien ventilée.

7.3 utilisations finales particulières

Gaz technique – applications industrielles. Applications du Soudage

Section 8 : contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limite Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Il peut former des atmosphères sous-oxygénées (O₂ au-dessous de 18%)

Assurer une ventilation adéquate.

8.2.2 Protection des yeux/du visage : Utiliser les lunettes de sûreté, la visière ou l'écran facial selon la Norme EN 166

Protection de la peau : Utiliser des gants de protection moyenne selon la Norme EN 388

Protection respiratoire: On n'a pas besoin d'utiliser des dispositifs de protection dans les conditions d'utilisation normales prévues et dans les lieux de travail adéquatement ventilés.

En cas de dégagement accidentel voir point 6.1

Section 9 : propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques des

a) Aspect	Gaz incolore
b) Odeur	Inodore
c) Seuil olfactif	Le seuil olfactif est subjectif et ne permet pas d'avertir d'une surexposition
d) pH	Non applicable
e) Point de fusion/point de congélation	Argon: -189,34 °C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Argon: -186 °C (1,013 BAR) Dioxyde de carbone: Sublimation - 78,5 °C
g) Point d'éclair	Ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.
h) Taux d'évaporation	Ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
k) Pression de vapeur	Non applicable
l) Densité de vapeur	Argon: 5.7722 kg/m ³ Argon: 1.6903 kg/m ³
m) Densité relative (air = 1)	Argon: 1,38 Dioxyde de carbone: 1,52
n) Solubilité(s)	Argon: 67 mg/l (15 °C; 1,013 bar) Dioxyde de carbone: 1.7163 vol/vol (0 °C; 1.013 bar)
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non connu
p) Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
q) Température de décomposition	Non applicable
r) Viscosité	Argon: 2.1017E-04 Poise (1.013 bar e 0 °C)
s) Propriétés explosives;	Sans objet
t) Propriétés comburantes	Non applicable

9.2 Autres informations

Temperatura critica (°C)	Pressione critica (bar)	Densità critica kg/m ³	Punto triplo (temperatura)	Punto triplo (pressione)
Argon -122.46	48.63	535.6	-189.34 °C	0.687 bar

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols.

Section 10 : Stabilité et réactivité**10.1 réactivité**

Gaz inerte.

Aucun autre risque de réactivité que les effets décrits dans la sous-section suivante.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation

10.3 La possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des sources de chaleur/étincelles/flammes/surfaces chauffées.

10.5 Matières incompatibles

Aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun

Section 11 : Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

- a) toxicité aiguë: aucun effet toxicologique connu pour ce produit
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- f) cancérogénicité: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- g) toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- l) danger par aspiration: ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.

Section 12 : Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Ce produit est sans risque pour l'écologie

12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit ne cause aucun dommage écologique.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

12.4 mobilité dans le sol

Non applicable; la substance est un gaz.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun(e)

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthode de traitement des déchets**

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Rejeter à l'atmosphère et dans un endroit bien ventilé.

Les bouteilles ne sont pas des contenants réutilisables. Dans le cas où le bouteille doit être placé hors d'usage, demandez au fournisseur Informations sur le recyclage.

En général, les instructions fournies par les points 6 et 7 sont applicables pour la manipulation et les mesures à adopter en cas de dispersion accidentelle des déchets.

Section 14 : Renseignements sur le transport

14.1 Numéro ONU

UN 1006

14.2 Nom d'expédition de l'ONU

ARGON COMPRIME

14.3 Classes de danger relié aux transports

2.2

14.4 Groupe d'emballage

n.a.

14.5 Les dangers pour l'environnement :

n.a.

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs

Éviter le transport sur les véhicules où la zone de charge n'est pas séparée de l'habitacle.

Assurer que le conducteur est informé sur les risques potentiels de la charge et qu'il peut intervenir en cas d'accident ou d'urgence.

Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés

14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC

n.a.

Autres informations

Transport maritime

EMS: F-C, S-V

Nom d'expédition: NITROGEN, COMPRESSED

Transport aérien:

Cargo Instructions d'emballage: 200

Quantité maximale: 150kg

Passagers Instructions d'emballage: 200

Quantité maximale: 75kg

ERG Code: 2L

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Les lois et règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement spécifique à la substance ou du mélange :

Directive Seveso 2012/18/UE: substance non mentionnée

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation du risque chimique (CSA) ne nécessite pas d'être faite pour ce produit.

Article 16 : Informations supplémentaires

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement Européen (REACH)
2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement Européen (CLP)
3. Linea Guida Assogastecnici - Edizione maggio 2010
4. ESIS: European chemical Substances Information System

Contact technique : Bureau Technique

L'information contenue dans cet onglet ne concerne que le produit indiqué et ne s'applique pas si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres ou pour des usages différents de ceux attendus.

Les informations contenues dans ce formulaire sont fondées sur les connaissances en notre possession en date du 1 Janvier 2019.

Les utilisateurs en aval et distributeurs destinataires de cet onglet doit préparer sa fiche de données de sécurité sur la base de scénarios et de l'information pertinente.